

| Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bourgogne Franche-Comté | | |
|---|---|-------------------------|
| AVIS N° 2021 - 12 | | |
| Date validation : 14/10/2021 | Objet : Validation régionale de l'inventaire régional du patrimoine géologique du département de la Nièvre | Vote : unanimité |

Consultation écrite des membres du CSRPN :

Le CSRPN est saisi par la DREAL et la Commission régionale du Patrimoine géologique (CRPG) pour la validation de l'inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG), pour le département de la Nièvre. En effet, la validation formelle de cet inventaire par le CSRPN est requise, avant envoi pour examen à la commission de validation nationale de l'Inventaire National du Patrimoine Géologique (INPG).

Le CSRPN a été destinataire le 10/09/21 des fiches descriptives des sites géologiques saisies sur l'application InvenTerre pour lui permettre de valider l'inventaire.

Les fiches de la Nièvre n'ont pas fait l'objet d'un examen en session plénière, car l'organisation du travail avait déjà été présentée lors de la validation en séance plénière de l'IRPG des départements de la Côte-d'Or, de l'Yonne et de la Saône-et-Loire en juin 2020.

Le CSRPN

Prend acte :

- du fait que le travail scientifique ait été conduit par le laboratoire de Géosciences de l'université de Bourgogne, qui constitue le secrétariat scientifique régional de l'inventaire,
- du fait que les fiches de la Nièvre viennent compléter les fiches des départements de la Côte-d'Or, de l'Yonne et de la Saône-et-Loire présentées en juin 2021,
- du fait que la CRPG a été réunie pour valider les fiches du département de la Nièvre,
- du fait que la CRPG et les coordinateurs scientifiques régionaux valident cet inventaire.

Souligne :

- les intérêts croisés entre géologie et biodiversité sur ces espaces ;
- la nécessité d'avoir des affleurements dégagés permettant la présence d'espèces pionnières sur ces sites.

Le CSRPN valide l'inventaire régional du patrimoine géologique du département de la Nièvre, pour transmission à la commission de validation nationale de l'INPG.

Le Président du CSRPN
Vincent GODREAU



V. GODREAU